



Conseil National de Transition

**COMITE EXECUTIF DES ACTIVITES DE  
L'UNION INTERPARLEMENTAIRE**

*SECRETARIAT ADMINISTRATIF*



Union Interparlementaire

**ALLOCATION DE L'HONORABLE Dr JACQUES LAOUHINGAMAYE DINGAOMAIBE  
DE LA DELEGATION PARLEMENTAIRE DU CNT SUR LE DEBAT GENERAL  
A L'OCCASION DE LA 148ème ASSEMBLEE DE L'UNION INTERPARLEMENTAIRE  
SUR LE THEME DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE : TISSER DES LIENS POUR  
PROMOUVOIR LA PAIX ET LA COMPREHENSION**

**GENEVE-SUISSE** du 23 au 27 mars 2024

**Madame la Présidente de l'UIP ;**

**Monsieur le Secrétaire Général de l'UIP ;**

**Mesdames et Messieurs les Parlementaires ;**

**Distingués invités ;**

**Mesdames et Messieurs.**

C'est avec un grand honneur que je prends la parole devant cette auguste 148<sup>ème</sup> Assemblée de l'Union Interparlementaire pour partager avec vous l'expérience du Conseil National de Transition de la République Tchad de la pratique de la diplomatie parlementaire en vue de tisser des liens pour promouvoir la paix et la compréhension. Cependant, avant tout propos, permettez-moi de m'acquitter d'un devoir, celui de vous transmettre les excuses du Président du Conseil National de Transition, Dr. HAROUN KABADI, qui voulait personnellement prendre part à ces assises, mais pour des contraintes d'agenda interne n'a pu faire le déplacement. Il m'a chargé de vous adresser ses salutations les meilleures et ses vœux de plein succès de la 148<sup>ème</sup> Assemblée.

**Mme la Présidente de l'Union Interparlementaire**

**Chers collègues parlementaires**

**Distingués invités**

Il convient de rappeler que la thématique que nous abordons au cours de cette 148<sup>ème</sup> Assemblée vise à atteindre et éveiller l'humanisme commun en travaillant activement pour arrêter ou empêcher le comportement destructeur à travers la diplomatie parlementaire étant donné que les parlementaires représentent les populations.

En effet, avec l'essor des réseaux sociaux, la polarisation dans nos sociétés devient de plus en plus croissante. Ce phénomène pose un défi aux parlements car il a un effet corrosif sur la cohésion sociale et la sécurité. Œuvrer pour la réduire apparaît comme une approche préventive pertinente afin d'éviter qu'elle dégénère en acte de violence.

A ce titre, le Conseil National de Transition du Tchad fait de la paix et la cohésion sociale l'épicentre du processus de la transition encours.

L'action politique du Conseil National de Transition fondée sur la cohésion sociale vise à fédérer les inégalités vers des intérêts et idéaux communs, tout en acceptant l'existence des

diversités et des disparités sociales. C'est en cela que la politique de cohésion sociale a un rôle de pacification sociale. Autrement dit, la cohésion sociale est orientée vers un objectif collectif dont le but est de contribuer à l'équilibre et au bon fonctionnement de la société.

Pour le Conseil national de transition, la cohésion sociale est considérée comme la capacité de la société à assurer le bien-être de tous ses membres. Cela implique le renforcement du contrôle de l'action publique.

Dans sa quête de la mise en œuvre de la diplomatie parlementaire, le Conseil National de Transition a contribué aux efforts du gouvernement pour la paix et la sécurité dans la sous-région. Les pactes de sécurité, des ententes de coopération et de collaboration et des opérations mixtes constituent des efforts des relations aux niveaux bilatéral et multilatéral

L'apport de notre parlement se traduit par le soutien à la mise en place de la force mixte Tchad-Soudan tout le long des frontières de ces Etats et la force Multinationale Mixte dans le bassin du Lac-Tchad.

Dans la pratique de sa diplomatie parlementaire pour promouvoir la paix et la compréhension, le Conseil National de Transition s'est appuyé sur trois piliers à savoir, le Président du Conseil, les délégations parlementaires et les groupes d'amitié. A ces trois piliers s'ajoute l'implication des conseillers nationaux dans les relations avec des équipes pays du système des Nations Unies au Tchad.

S'agissant du Président Conseil, après le décès brusque du Président de la République du Tchad en exercice et l'entrée dans un régime de transition de notre pays, le Président du Conseil National de Transition a accordé très régulièrement des audiences aux Ambassadeurs des différents pays accrédités au Tchad pour échanger avec eux sur plusieurs sujets notamment leur perception de la Transition, la position de leur pays par rapport à cette transition et leur engagement à accompagner la transition pour le retour à l'ordre constitutionnel.

En outre, le Président du Conseil a participé personnellement à plusieurs réunions internationales où il a eu à expliquer devant ses collègues présidents des parlements nationaux et des délégations parlementaires étrangères, le contexte dans lequel est intervenue la transition au Tchad en vue de solliciter leur compréhension et leur adhésion. Il a aussi contribué à la désignation du Qatar comme facilitateur de la négociation de l'Accord de paix

de DOHA pour la participation des mouvements politico-militaires au Dialogue National Inclusif et au Souverain.

Concernant les délégations parlementaires, le Conseil National Transition en dispose 10 qui participent régulièrement entre autres aux assises de l'UIP, l'UPA, PAP, l'OCI, l'APF, ACP, CEMAC. Durant les différentes rencontres, les Conseillers Nationaux du Tchad ont eu des réunions bilatérales ou multilatérales fructueuses avec les parlementaires des autres pays sur des questions des conflits étatiques. Ces réunions ont contribué au rapprochement de notre pays avec ses voisins en vue de rechercher des solutions communes de paix et sécurité. La mise en place de la force mixte Tchad-Soudan tout le long des frontières de ces deux États ou encore celle de la force Multinationale Mixte dans le bassin du Lac-Tchad constituent des parfaites illustrations des rapprochements des pays en conflit pour trouver des solutions réalistes à des problèmes complexes.

Quant aux groupes d'amitié, le Conseil National de Transition en dispose 35. Le Conseil utilise ces groupes pour des réunions bilatérales. Certains groupes d'amitié sont très actifs. Leurs actions ont permis aux pays amis de soutenir la Transition au Tchad.

Par ailleurs, le Conseil National de Transition encourage toujours et vivement le Gouvernement de transition à impliquer étroitement les parlementaires dans les relations avec les équipes pays du système des Nations Unies au Tchad. En vue de répondre à cette sollicitation, le gouvernement de la République du Tchad a impliqué les parlementaires dans l'élaboration du plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable du Tchad 2024-2026. Au-delà de cette implication, le Conseil National de Transition a créé en son sein un Point Focal qui invite souvent les équipes pays du système des Nations Unies à présenter leurs activités au Conseil National de Transition dans le cadre des journées d'informations. L'intervention des délégations interparlementaires et des groupes d'amitiés parlementaires dans la recherche de la paix et la sécurité internationale ont permis de réduire les obstacles qui empêchent souvent de communiquer en temps de conflit. Le dialogue interparlementaire permet de raviver la démocratie.

Par ailleurs, la médiation ne trouve pas meilleure utilité qu'en cas de conflit. Car la confrontation des idées, le respect des différences et des convictions sont l'essence même de la médiation en temps de conflit. Il s'agit de freiner la violence s'il y en a ou d'anticiper les conflits.

Sur un tout autre plan, nous tenons à relever pour en finir que malgré la contribution du Conseil National de Transition dans la recherche de la paix et la sécurité, les conflits armés au Soudan ont entraîné des milliers de réfugiés et des déplacés au Tchad.

A cet égard, nous félicitons le gouvernement et les partenaires du Tchad pour les efforts déployés jusqu'à là ayant permis une gestion optimale de l'afflux massif de ces réfugiés soudanais dont les conséquences sont dramatiques pour notre pays tant sur le plan économique, social et environnemental. Nous invitons les parlementaires à ne pas perdre de vue ce conflit au Soudan qui constitue un désastre humanitaire et écologique pour notre pays. C'est sur cette note d'invitation que je termine mon propos.

**Je vous remercie de votre aimable attention**